

RAPPORT ANNUEL 2013-2014



12/06/2014

Excellence — Performance — Qualité

Plus que des mots, Excellence – Performance – Qualité sont les guides des actions quotidiennes des établissements privés conventionnés et de l'association qui les représente, l'Association des établissements privés conventionnés.

RAPPORT ANNUEL 2013-2014

EXCELLENCE — PERFORMANCE — QUALITÉ

Mission

L'Association des établissements privés conventionnés — santé services sociaux (AEPCC) est un partenaire incontournable de services d'excellence adaptés aux personnes en perte d'autonomie ou ayant des besoins spécifiques.

Notre mission est de promouvoir l'amélioration continue de la qualité des soins et des services offerts par nos établissements et de soutenir la place de l'entreprise privée conventionnée dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Valeurs

Les valeurs sur lesquelles reposent les actions de l'AEPCC et de ses membres sont :

- *la qualité*
- *la solidarité*
- *le respect*
- *la collaboration*

LÉGENDE DES IMAGES DE LA PAGE COUVERTURE

1. Nouveaux locaux de l'AEPCC, 2. Présentation du mémoire de l'AEPCC sur les conditions de vie des adultes hébergés en CHSLD, 3. Gilles Latulippe et Antoinette W. Brisson, porte-paroles de la campagne de sensibilisation « Partagez le bonheur... Une visite, parce que vous les aimez! », 4. Grand Prix du Jury RPCU pour la campagne « Partagez le bonheur... Parce que vous les aimez! » 5. Rose-Anna Lamy et sa fille Lorraine Simard, porte-paroles de la campagne « À Noël, visitez vos aînés... Simplement parce que vous les aimez! »),



Mot du président



Au cours de la dernière année, l'Association des établissements privés conventionnés — santé et services sociaux (AEPCC) a poursuivi la défense des intérêts de ses membres et assuré une présence continue auprès des différentes instances nationales et régionales.

De nombreux enjeux, autant politiques que législatifs qu'administratifs ont nécessité des suivis serrés. Toujours diligente, l'équipe formée par le conseil d'administration et le personnel de l'AEPCC a su aborder ces défis et défendre son titre d'interlocuteur incontournable pour toute question liée à l'hébergement de personnes en sévère perte d'autonomie à court ou long terme. L'AEPCC représente des experts en hébergement avec services et en réadaptation et notre mission est de soutenir leur rôle au sein du réseau de la santé du Québec.

PERFORMANCE EXCEPTIONNELLE À L'AGRÈMENT

En 2013, 29 établissements privés conventionnés (EPC) ont renouvelé leur agrément avec Agrément Canada. De ce nombre, 90 % ont été agréés avec mention et mention d'honneur. Une statistique dont

nous pouvons collectivement être très fiers, car elle confirme la culture de qualité-performance qui prévaut dans nos établissements. Il s'agit d'une augmentation de 8 % par rapport à la performance de 2012. Félicitations à tous pour ces résultats exceptionnels!

MAINTIEN ET PROMOTION DE LA PLACE DES EPC DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ

Nous avons rencontré le ministère de la Santé et des Services sociaux dès le début de l'année pour discuter de la révision de nos modalités de financement et de certains acquis que le ministère souhaitait revisiter. Après plusieurs échanges qui nous ont permis de sensibiliser le MSSS à nos coûts réels de financement, nous avons réussi à convenir de nouvelles règles concernant les rectificatifs, notamment ceux reliés à l'assurance-salaire.

En 2014-2015, notre défi sera de définir un modèle équitable de gestion de l'assurance-salaire afin de gérer les risques d'une possible hausse des coûts annuels chez les membres.

REPRÉSENTATIONS AUPRÈS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES PARTENAIRES DE L'AEPCC

En août dernier, nous avons rencontré le nouveau ministre de la Santé pour le sensibiliser à la place que nos membres occupent dans le secteur de l'hébergement de longue durée et lui démontrer la qualité des milieux de vie que nous avons su créer au cours des années.

Dès janvier 2014, nous avons repris notre tournée des instances politiques et administratives des différentes régions. Nous avons également sollicité des rencontres auprès de tous les partis politiques afin de mieux faire connaître notre modèle de fonctionnement et la qualité des services offerts

par les EPC. Nous avons rencontré trois PDG d'Agences de santé pour renforcer notre présence et le partenariat EPC – Agences dans le secteur de l'hébergement. Le déclenchement d'élections a ralenti nos démarches lesquelles reprendront sous peu.

Au cours de l'année, nous nous sommes entretenus avec d'autres organismes reliés au secteur de la santé, dont le Regroupement provincial des comités d'usagers (RPCU) ainsi que la section Santé de la Centrale syndicale CSN. Nous avons, à cette dernière occasion, présenté notre modèle EPC et ses avantages tout en insistant sur le niveau d'excellence de nos établissements, confirmé par l'agrément.

En 2014-2015, nous devons continuer nos représentations et cibler la députation régionale afin de la sensibiliser au modèle EPC et l'aider à mieux nous situer dans le réseau d'hébergement de longue durée. Nous reprendrons également notre tournée des Agences de santé.

RÉALISATIONS DÉCOULANT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les communications occupent une place privilégiée dans la planification stratégique et nous nous sommes adjoint les services d'une conseillère en communication pour nous aider dans la mise en œuvre de notre plan de communication.

La campagne sociétale sur les médias sociaux, le sondage auprès des partis politiques pendant la période électorale, l'attention portée aux événements des membres qui personnalisent notre réseau et le rendent distinctif, l'encadrement dans la production du mémoire sur les conditions de vie des adultes hébergés en CHSLD, sont autant d'actions qui ont pu s'harmoniser avec les objectifs poursuivis dans le cadre de notre planification stratégique à savoir d'accentuer la reconnaissance des EPC et d'accroître leur notoriété.

Tout aussi important est l'honneur que nous avons reçu l'automne dernier. La campagne « Partagez le

bonheur – Une visite... parce que vous les aimez » s'est vue décerner le Grand Prix du Jury des Prix RPCU de l'Excellence 2013. Cette reconnaissance est d'autant plus chère à nos yeux qu'elle vient directement des représentants de la clientèle hébergée. Bravo aux responsables de cette campagne!

Ces actions à portée nationale auront avantage à être appuyées d'actions régionales et locales pour mettre en valeur la qualité du milieu de vie offert par les EPC. C'est d'ailleurs un volet qui sera exploré au cours de la prochaine année.

COMITÉ MSSS–AEPC–AGENCES

La négociation de nos modalités de financement a été au cœur de nos discussions en 2013-2014. La décision gouvernementale de ne plus ajouter de lits en CHSLD, de développer un programme d'assurance autonomie et de rechercher un hébergement à moindre coût nous a orientés vers un objectif à court terme, soit le maintien de notre parc à 7000 lits.

Au terme de l'année, nous avons finalisé le dossier de la négociation en apportant une modification importante au rectificatif de l'assurance-salaire.

Nous avons également appris que le MSSS exigera des audits techniques de l'ensemble des ressources d'hébergement de longue durée du réseau de la santé. Il a été convenu de participer à ces audits techniques.

Ce dernier point n'est pas sans soulever d'inquiétude. Pour pallier certaines répercussions négatives qui pourraient émerger de cet audit, nous croyons qu'il faudra lancer en 2014-2015 une analyse comparative des modèles de financement dans le secteur de l'hébergement (RI, Achats de places et EPC) afin de prouver que le modèle EPC présente toujours une solution économique, sécuritaire et de qualité pour tout développement dans le secteur de l'hébergement de longue durée.

DEUXIÈME RECOURS COLLECTIF SUR LE LAVAGE DES VÊTEMENTS DES RÉSIDENTS

Ce dossier a été finalisé en 2013-2014. Le jugement sur l'entente convenue entre les parties devrait être signifié au début d'avril 2014. Nous croyons que cette entente de principe a été rendue possible grâce au leadership de l'AEPC et son insistance auprès des autres intervenants impliqués pour finaliser le dossier. Il était réconfortant d'entendre le CPM saluer la créativité et l'appui des EPC dans la résolution de la situation.

Bravo à la direction générale et au membre du C.A. qui ont supporté ce dossier depuis le début du litige.

MÉMOIRE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES ADULTES HÉBERGÉS EN CHSLD

Nous avons présenté notre mémoire collectif aux consultations de la Commission de la santé et des services sociaux sur les conditions de vie des adultes hébergés en CHSLD le 21 janvier dernier. Les 19 recommandations énoncées dans le mémoire ont reçu un accueil attentif et les membres de la commission ont posé plusieurs questions à notre délégation. À la suite de cette prestation, nous avons senti que notre expertise, nos connaissances du milieu de l'hébergement et la qualité des services offerts dans nos CHSLD ont été reconnues et appréciées. Nos objectifs de visibilité et de gain de notoriété sur le plan politique en lien avec cette Commission ont été atteints.

Avec le nouveau contexte politique, le changement de gouvernement et les mesures d'austérité qui guettent le réseau de la santé, nous devons être vigilants et à l'affût de tous les mouvements qui sont susceptibles d'affecter la qualité de nos services.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Parmi nos priorités 2014-2015, et ce à très court terme, nous devons procéder à l'appel de candidatures pour pourvoir le poste de directeur (trice) général(e).

D'autre part, nous sommes heureux d'annoncer qu'à la mi-juin nous aurons comblé le poste de conseillère sénior des services cliniques et professionnels.

En terminant, je tiens à remercier les membres de la permanence, du Comité exécutif et du Conseil d'administration pour leur soutien et leur support tout au long de la dernière année.



N'apparaissent pas sur la photo : Clémence Boucher et Martine Castonguay.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guy Joly, président

Vincent Simonetta, vice-président

Danny Macdonald, trésorier

Martine Castonguay, AEPC, secrétaire

Clémence Boucher, administratrice

Jacqueline Caron, administratrice

Christine Durocher, administratrice

Diane Girard, administratrice

George Guillon, administrateur

Stéphane Roy, administrateur

Liste des établissements membres de l'AEPIC

Saguenay-Lac-Saint-Jean (Région 2)

CH. St-François inc.

912, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 2A9
Tél. : 418 543-0919

Québec (Région 3)

C.H. Champlain-des-Montagnes

791, rue de Sherwood
Charlesbourg (Québec) G2N 1X7
Tél. : 418 849-1891

C.H. Du Boisé ltée

3690, boul. Neilson
Québec (Québec) G1W 0A9
Tél. : 418 781-0471

C.H. St-François

1604, 1^{re} Avenue
Québec (Québec) G1L 3L6
Tél. : 418 524-6033

C.H. St-Jean-Eudes

6000, 3^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 7J5
Tél. : 418 627-1124

CHSLD Vigi St-Augustin

4954, rue Clément Lockwell
St-Augustin-de-Desmaures QC G3A 1V5
Tél. : 418 871-1232

Hôpital Ste-Monique

4805, boulevard Wilfrid Hamel
Québec (Québec) G1P 2J7
Tél. : 418 871-8701

Mauricie et Centre-du-Québec (Région 4)

CHSLD Vigi Les Chutes

5000, avenue Albert-Tessier
Shawinigan (Québec) G9N 8P9
Tél. : 819 539-5408

Foyer Sts-Anges de Ham-Nord

493, rue Principale C.P. 269
Ham-Nord (Québec) G0P 1A0
Tél. : 819 344-2940

Estrie (Région 5)

C.H. Champlain-de-la-Rose-Blanche

60, Jean-Maurice
Sherbrooke (Québec) J1G 1V5
Tél. : 819 348-8888

CHSLD Vigi Shermont

3230, 12^e Avenue Nord
Fleurimont (Québec) J1H 5H3
Tél. : 819 820-8900

Montréal (Région 6)

C.A. Les Cèdres

1275, chemin Côte-Vertu, bur. 200
St-Laurent (Québec) H4L 4V2
Tél. : 514 389-1023

C.H. Champlain-Marie-Victorin

7150, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J5
Tél. : (514) 324-2044

C.H. Champlain-de-Gouin

4445, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H1H 5M4
Tél. : 514 327-6209

Centre de réadaptation MAB-Mackay

7000, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H4B 1R3
Tél. : 514 482-0487

Centre d'hébergement De La Maison St-Joseph inc.

5605, rue Beaubien Est
Montréal (Québec) H1T 1X4
Tél. : 514 254-4991

Centre Le Cardinal

12900, rue Notre-Dame Est (coin 24^e rue)
Montréal (Québec) H1A 1R9
Tél. : 514 645-2766

Centre Le Royer

7351, avenue Jean Desprez
Anjou (Québec) H1K 5A6
Tél. : 514 493-9397

CHSLD Bayview

27, Lakeshore Road
Pointe-Claire (Québec) H9S 4H1
Tél. : 514 695-9384

CHSLD Bourget

11570, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1B 2X4
Tél. : 514 645-1673

CHSLD Bussey

2069, boulevard St-Joseph
Lachine (Québec) H8S 4B7
Tél. : 514 637-1127

CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes

1870, boul. Pie IX
Montréal (Québec) H1V 2C6
Tél. : 514 527-4595

CHSLD St-Georges

3550, rue St-Urbain
Montréal (Québec) H2X 4C5
Tél. : 514 849-1357

CHSLD St-Vincent-Marie

1175, chemin Côte-Vertu
Ville St-Laurent (Québec) H4L 5J1
Tél. : 514 744-1175

CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux

197, Thornhill
Dollard-des-Ormeaux QC H9B 3H8
Tél. : 514 684-0173

CHSLD Vigi Marie-Claret

3345, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord (Québec) H1H 1H6
Tél. : 514 322-4380

CHSLD Vigi Mont-Royal

275, avenue Brittany
Ville Mont-Royal (Québec) H3P 3C2
Tél. : 514 739-5593

CHSLD Vigi Pierrefonds

14775, boul. Pierrefonds
Pierrefonds (Québec) H9H 4Y1
Tél. : 514 620-1220

CHSLD Vigi Reine-Élizabeth

2055, North Cliffe
Montréal (Québec) H4A 3K6
Tél. : 514 788-2085

Hôpital de réadaptation Villa Medica inc.

225, rue Sherbrooke
Montréal (Québec) H2X 1C9
Tél. : 514 288-8201

Hôpital Marie-Clarac

3530, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec) H1H 1B7
Tél. : 514 321-8800

Résidence Angelica

3435, boulevard Gouin Est
Montréal-Nord (Québec) H1H 1B1
Tél. : 514 324-6110

Résidence Berthiaume-Du Tremblay

1635, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec) H2C 1C2
Tél. : 514 381-1841

Outaouais (Région 7)

C.H. Champlain-de-Gatineau

510, boulevard Lavérendrye Est
Gatineau (Québec) J8P 8B4
Tél. : 819 669-7331

CHSLD Vigi de l'Outaouais
565, boulevard de l'Hôpital
Gatineau (Québec) J8V 3T4
Tél. : 819 568-7434

Chaudière-Appalaches (Région 12)

C.A. Saint-Joseph de Lévis
107, rue Louis
Lévis (Québec) G6V 6R9
Tél. : 418 833-3414

C.H. Champlain-Chanoine-Audet
2155, chemin Du Sault
St-Romuald (Québec) G6W 2K7
Tél. : 418 834-5322

C.H. Champlain-de-l'Assomption
16750, boulevard Lacroix
St-Georges de Beauce QC G5Y 2G4
Tél. : 418 226-4117

CHSLD Vigi Notre-Dame de Lourdes
80, rue Principale
St-Michel de Bellechasse QC G0R 3S0
Tél. : 418 884-2811

Laval (Région 13)

C.H. Champlain-de-Saint-François
4105, montée Masson
Laval (Québec) H7B 1B6
Tél. : 450 666-6541

CHSLD St-Jude
4410, boulevard St-Martin Ouest
Laval (Québec) H7T 1C3
Tél. : 450 687-7714

CHSLD Vigi L'Orchidée Blanche inc.
2577, boulevard René Laennec
Vimont (Québec) H7K 3V4
Tél. : 450 629-1200

Manoir St-Patrice
3615, boulevard Perron
Laval (Québec) H7V 1P4
Tél. : 450 681-1621

Résidence Riviera
2999, boulevard Notre-Dame
Laval (Québec) H7V 4C4
Tél. : 450 682-0111

Santé Courville de Laval
5200, 80e Rue
Laval (Québec) H7R 5T6
Tél. : 450 627-7990

Lanaudière (Région 14)

C.H. Champlain-du-Château
1231, rue Dr Olivier M. Gendron C.P. 240
Berthierville (Québec) J0K 1A0
Tél. : 450 836-6241

CHSLD De la Côte Boisée
4300, rue Angora
Terrebonne (Québec) J6X 4P1
Tél. : 450 471-5877

CHSLD Heather inc.
3931, Lakeshore Drive
Rawdon (Québec) J0K 1S0
Tél. : 450 834-4121

CHSLD Vigi Yves-Blais
2893, des Ancêtres
Mascouche (Québec) J7K 1X6
Tél. : 450 474-6991

Laurentides (Région 15)

C.H. Champlain-de-la-Villa-Soleil
825, rue Melançon
St-Jérôme (Québec) J7Z 4L1
Tél. : 450 432-3100

C.H. Champlain-Pavillon Sainte-Marie
45, rue du Pavillon
Lafontaine (Québec) J7Y 3R6
Tél. : 450 438-3583

CHSLD Vigi Deux-Montagnes inc.
580, 20e Avenue
Deux-Montagnes (Québec) J7R 7E9
Tél. : 450 473-5111

Montérégie (Région 16)

CHSLD Accueil du Rivage
1008, du Rivage
St-Antoine-sur-Richelieu QC J0L 1R0
Tél. : 450 787-3436

C.A. Marcelle-Ferron
8600, rue Marie-Victorin
Brossard (Québec) J4X 1A1
Tél. : 450 923-1430

C.H. Champlain-de-Châteauguay
210, rue Salaberry Sud
Châteauguay (Québec) J6K 3M9
Tél. : 450 699-1694

C.H. Champlain-des-Pommeliers
350, rue Serge Pépin
Beloeil (Québec) J3G 0C3
Tél. : 450 464-7666

C.H. Champlain-Jean-Louis-Lapierre
199, rue St-Pierre
St-Constant (Québec) J5A 2N8
Tél. : 450 632-4451

CHSLD Vigi Brossard
5955, Grande-Allée
Brossard (Québec) J4Z 3G4
Tél. : 450 656-8500

CHSLD Vigi Montérégie
2042, boul. Marie
St-Hubert (Québec) J4T 2B4
Tél. : 450 671-5596

Résidence Sorel-Tracy
4025, rue Frontenac
Tracy (Québec) J3R 4G8
Tél. : 450 742-9427

Santé Courville de Waterloo
5305, avenue Courville, C.P. 580
Waterloo (Québec) J0E 2N0
Tél. : 450 539-1821

Agrément 2013

En 2013, 29 établissements
privés conventionnés ont
renouvelé leur agrément avec
Agrément Canada.

100 % ont été agréés.

90% ont reçu un
agrément avec
mention d'honneur ou
un agrément avec
mention.

Une performance exceptionnelle
qui confirme la culture de
qualité-performance qui prévaut
dans les établissements
membres de l'AEPC.

Les réalisations 2013-2014... En bref!

REPRÉSENTATION



Daniel Murphy, Martine Castonguay, Guy Joly et Danny Macdonald devant l'Assemblée nationale.

Rédaction d'un mémoire collectif sur la qualité de vie des adultes hébergés en CHSLD et présentation de celui-ci à la Commission de la santé et des services sociaux (21 janvier 2014).

2e recours collectif en lien avec le lavage des vêtements des résidents.

Surcapacité en période d'éclosion d'influenza et de gastroentérite, région de Montréal.

Rencontres avec le MSSS et divers intervenants du milieu de la santé : 19

Rencontres avec des partenaires et partenaires potentiels : 20

NÉGOCIATION

Règles générales relatives au financement des activités des établissements privés conventionnés

- **Avantages pour les membres :** la négociation centralisée permet à l'ensemble des membres de jouir des mêmes avantages et de maintenir la comparabilité interrégionale (benchmarking)

SOUTIEN AUX MEMBRES

Les ressources humaines ont répondu à 1965 appels. Une hausse de plus de 10 % par rapport à 2012-2013.

Consultations individuelles : 7

Tournée des membres : 13 propriétaires sur 31 ont été rencontrés par la direction générale

Bulletins d'information internes :

- Ressources humaines : 30
- Gestion financière : 15
- Direction générale : 25
- Bulletin interne AEPC : 3
- AEPC info (interne et externe) : 18

Création d'une politique-cadre d'utilisation des médias sociaux

- 2 rencontres
- Création d'une politique-cadre sur l'utilisation des réseaux sociaux par le personnel et les gestionnaires.
- **Avantage pour les membres :** une politique-cadre, facile à ajuster aux besoins des établissements.

FORMATIONS

Le gestionnaire et la détresse psychologique – 4^e séance de formation

- 20 participants

Le rôle stratégique du gestionnaire pour un travail réussi.

- 20 participants

Le rapport financier annuel 2013-2014 (As-471).

- 46 participants, taux de participation de 100 % des membres de l'AEPC

EMBAUCHES

1 poste d'assistante de direction par promotion interne en août 2013 et 3 embauches : direction générale, conseillère en communication et agente administrative.

ÉVÈNEMENT À SOULIGNER



Après 21 ans passés au même endroit, l'AEPC a déménagé dans de nouveaux locaux, plus fonctionnels, sur la rue De Bleury à Montréal.

COMITÉS INTERNES

Conseil d'administration

- 10 rencontres

Comité de gestion des ressources humaines

- 5 rencontres à Montréal et 5 rencontres à Québec
- Information et échange sur plusieurs dossiers RH
- **Avantage pour les membres** : meilleur partage de documents, d'outils de sélection, de politiques, etc.

Comité de vérification

- 2 rencontres

Comité spécial de gestion des ressources financières

- 1 rencontre à Montréal avec téléconférences

COMITÉS EXTERNES

Comité de coordination et d'application du devis d'exécution et du contrat de la MOI soins infirmiers et d'assistance

- 14 rencontres, 4 conférences téléphoniques
- Nouveau contrat entré en vigueur le 1^{er} novembre 2013.
- **Avantage pour les membres** : avec le nouveau contrat, les employeurs ont des moyens concrets pour s'assurer de la qualification et de la disponibilité du personnel des agences de placement.

Comité de la lettre d'entente no.17 – FIQ

- 7 rencontres
- **Avantage pour les membres** : diminution de la main-d'œuvre indépendante dans les établissements.

Table des DG-DRH des associations en santé services sociaux

- 5 rencontres
- Rencontre des DG et DRH des 6 associations du réseau de la santé et des services sociaux.
- **Avantage pour les membres** : échanger de l'information et se positionner face aux projets de changements législatifs ou administratifs.

Comité CHSLD

- 3 rencontres, 1 conférence téléphonique
- **Avantage pour les membres** : préposés aux bénéficiaires mieux outillés pour leur travail auprès d'une clientèle ayant des besoins complexes.

Conseil d'administration de l'ASSTSAS, membre

- 4 rencontres, 1 colloque
- **Avantage pour les membres** : meilleure connaissance des outils de prévention des accidents de travail.

Rencontres RH inter associations

- 7 rencontres
- Échanges et discussions sur les orientations qui pourraient modifier la gestion de la main d'œuvre des EPC.

- **Avantage pour les membres** : a permis de préparer des rencontres plus efficaces pour défendre certains dossiers.

Comité MOI inter syndical

- 4 rencontres
- Ce comité vise à diminuer le recours à la MOI par la révision du processus de travail.
- **Avantage pour les membres** : Dépôt par l'AEPC d'un projet associatif d'organisation du travail avec 3 EPC dans le but de développer le savoir-être des préposés aux bénéficiaires, diminuer les heures supplémentaires et l'utilisation de la main d'œuvre indépendante. Projet accepté. Mise en œuvre 2014-2015.

VISIBILITÉ ET COMMUNICATION



Image tirée de la vidéo « La visite surprise en CHSLD » mettant en vedette André Richard.



Antoinette W. Brisson et Gilles Latulippe porte-paroles de la campagne « Partagez le bonheur... Une visite parce que vous les aimez! »

Lancement de la campagne *Partagez le bonheur... Une visite, parce que vous les aimez!*

- Cette campagne a remporté le Grand Prix du Jury des Prix de l'Excellence RPCU 2013

Création d'une campagne de Noël *À Noël, visitez vos aînés... Simplement parce que vous les aimez!*

Analyse des outils de communication de l'AEPC.

Création de comptes Twitter et Facebook de l'AEPC.

Création du Bulletin interne AEPC.

Développement d'un plan de communication triennal intégré à la planification stratégique 2014-2017.

Début de la refonte des différents outils de communication.

Rédaction et diffusion de 18 AEPC info auprès des partenaires de l'AEPC.

PLANIFICATIONS STRATÉGIQUES

Planification stratégique 2010-2013

- Fin de la planification stratégique 2010-2013
- Compilation et analyse des résultats.
- **Avantage pour les membres** : Augmenter la visibilité, la notoriété et la crédibilité de l'AEPC auprès des instances politiques et autres.

Planification stratégique 2014-2017

- Rencontres de travail : 2
- Rédaction du projet terminée.
- En révision.
- **Avantage pour les membres** : bâtir sur les bases de la planification stratégique 2010-2013, préciser les sphères de développement de l'AEPC, quantifier les résultats.

La planification stratégique 2014-2017

L'AEPC se dotera d'une planification stratégique 2014-2017 au cours de la prochaine année. Quatre enjeux fondamentaux seront au cœur de cette planification triennale :

- Supporter les membres
- Gérer avec efficacité
- Se positionner comme leader
- Augmenter la notoriété

Chacun de ces enjeux sera composé d'objectifs généraux et d'objectifs spécifiques d'où découleront des indicateurs de performance pour les trois années couvertes par l'exercice.

SUPPORTER LES MEMBRES

Que ce soit par la négociation, l'offre de services, l'apport de personnel compétent ou par l'information et la formation continue, l'AEPC entend soutenir ses membres dans leur quotidien en mettant en place des stratégies, des projets, des procédures et des formations qui répondent à leurs besoins.

GÉRER AVEC EFFICACITÉ

Une saine gouvernance doublée de mesures de la performance, du développement du financement de l'AEPC et de la création d'un plan intégré de gestion des informations sont autant de facteurs clés reliés à la saine gestion de l'Association et à son essor.

SE POSITIONNER COMME LEADER

Longtemps, l'AEPC a travaillé dans l'ombre, une situation qui était adaptée au contexte d'une époque maintenant révolue. Le contexte actuel étant austère et très critique à l'égard des ressources en hébergement avec services, l'AEPC se doit de se positionner en mettant de l'avant la qualité des services offerts en EPC, l'expertise et la performance de ses membres ainsi que l'innovation dont ils font preuve.

AUGMENTER LA NOTORIÉTÉ

L'AEPC est un acteur incontournable de l'hébergement avec services pour les personnes en sévère perte d'autonomie à court ou long terme. Près de 20 % de la clientèle hébergée au Québec habite un établissement privé conventionné membre de l'AEPC et cela, peu de gens le savent. Il est donc important de rehausser la notoriété de l'Association par la création d'occasions de partager publiquement l'expertise de l'AEPC et de ses membres en multipliant les occasions de rayonnement.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2014

Les états financiers ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et seront remis lors de l'assemblée générale annuelle.

L'AEPC remercie ses partenaires de leur soutien à l'organisation de l'AGA et de la journée membres.

PARTENAIRE EXCEPTIONNEL

lavery

PARTENAIRES D'ACTIVITÉS



**Monette
Barakett**
Avocats S.E.N.C.

J.P.Malette & ASSOCIÉS INC.
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES
ET CABINET DE SERVICES FINANCIERS

Interlocuteur incontournable pour toute question liée à l'hébergement de personnes en sévère perte d'autonomie, l'AEPC représente les experts en hébergement avec services et réadaptation.

**Association des établissements privés conventionnés
santé – services sociaux**

1076, rue De Bleury
Bureau 200
Montréal (Québec) H2Z 1N2
Téléphone : 514 499-3630
Courriel : info@aepc.qc.ca
www.aepc.qc.ca

